



AVENANT A UNE CONVENTION DE COTUTELLE DE THESE

Vu le code de l'éducation,

Vu le code de la recherche,

Vu les dispositions légales et réglementaires qui régissent la coopération entre les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel avec d'autres établissements publics ou privés, en France et à l'étranger,

Vu l'arrêté du 25 septembre 1985 relatif aux modalités de dépôt, signalement et reproduction des thèses ou travaux présentés en soutenance en vue du doctorat,

Vu le décret n° 2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, modifié par le décret n° 2004-703 du 13 juillet 2004,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 06 janvier 2005 relatif à la cotutelle internationale de thèse,

Vu l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale,

Vu la convention de cotutelle concernant

établie entre L'Université de Corse « Pasquale Paoli » (date de signature :)

et

..... (Date de signature :)

Nom de l'Etablissement partenaire

Vu la demande de dérogation à la durée formulée par le doctorant

Article 1

La procédure de cotutelle de thèse mise en place et concernant

Mme Mlle Mr.

Nom prénom du Doctorant

.....
Date et lieu de naissance *Nationalité*

N° de carte d'étudiant (Université de Corse) :

N° de carte d'étudiant (Établissement partenaire) :

est prorogée d'une année à compter du

Article 2

Inscription et droits d'inscription.

L'inscription administrative sera effectuée dès la signature de cette convention.

Les droits d'inscription seront réglés dans les conditions prévus dans la convention de cotutelle et le doctorant sera exonéré du règlement de ces mêmes droits à l'Etablissement partenaire.

Fait en quatre exemplaires originaux Date de prise d'effet :	Le Doctorant <i>Nom et Prénom</i> Signature
Le Co-directeur de thèse à <i>Etablissement partenaire</i> <i>Qualité, Nom et Prénom</i>	Le Co-directeur de thèse à l'Université de Corse <i>Qualité, Nom et Prénom</i>
Le directeur du centre de recherche à <i>Etablissement partenaire</i> <i>Nom et Prénom</i>	Le directeur du centre de recherche à l'Université de Corse <i>Nom et Prénom</i>
<i>Titre du responsable de la Formation Doctorale suivi du nom de l'Etablissement partenaire</i> <i>Nom et Prénom</i>	Le directeur de l'Ecole Doctorale de l'Université de Corse Pr Jean COSTA
<i>Titre du chef de l'Etablissement partenaire</i> <i>Nom et Prénom</i>	Le Président de l'Université de Corse Pr Antoine AIELLO